L'Actualité Légéroise



Saint-Léger
des-Bois

Novembre - Décembre 2015 - N°11



SOMMAIRE

- Edito .... p. 2
- Vie économique .... p. 2
- Actions de la Municipalité ....p. 3
- Retour en images ....p. 3 à 6
- Vie Associative ....p. 7 à 10
- Culture ....p. 11
- Vie Pratique .....p. 12 à 14
- Infos intercommunales.p. 15
- Infos communales ....p. 16 et 19
- Agenda ....p. 20

EDITO



Comme vous le savez sûrement, la France va accueillir la COP 21 en décembre 2015.

La COP 21 (21ième conférence des parties de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques) a pour ambition d'obtenir un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays.

Au-delà de cet enjeu majeur pour notre planète, quelles actions ont été lancées à l'échelle communale pour préserver l'environnement ? Quels engagements ont été pris traduisant notre volonté collective de contribuer à protéger notre planète ?

En 2015, la Municipalité a procédé au remplacement de vieilles fenêtres par du matériel performant à la salle de la Coudre afin de garantir une meilleure isolation et une meilleure maîtrise des coûts de chauffage. Une démarche va être engagée avec le SIEML afin de passer au crible nos bâtiments communaux pour identifier rapidement les points à traiter concernant l'isolation, l'éclairage, ou encore la maîtrise du chauffage.

La commission environnement de votre Municipalité a constitué une équipe pour participer au défi de l'Agence Local de l'Énergie et du Climat (ALEC). L'objectif est de baisser de 8% en un an les consommations d'énergies et d'eau de nos habitations individuelles (tout le monde peut s'inscrire sur le site, voir l'article à l'intérieur de ce numéro).

En complément, d'autres actions sont déjà engagées ou à venir sur la commune pour la préservation de notre planète : le « zéro Phyto », le tri individualisé des déchets avec les poubelles jaunes, et notre « brigade citoyenne » constituée de 8 jeunes de la commune. Cette dernière, par l'intermédiaire du CSI, a réalisé sur 2 jours pendant les vacances de la Toussaint un désherbage manuel ainsi qu'un ramassage des déchets sur la plupart de nos axes de la commune. Nous ne pouvons que nous féliciter de cet engagement citoyen de notre jeunesse qui est l'avenir de notre planète.

Cyril BADEAU, 2ème Adjoint

VIE ECONOMIQUE

Made in Saint-Léger

Tous les membres de l'Association MADE IN ST LEGER DES BOIS remercient les participants (acteurs économiques et visiteurs) de leur présence aux portes ouvertes du samedi 19 septembre 2015.
Aussi, vu le franc succès de cette journée, nous invitons tous les acteurs économiques de Saint-Léger-des-Bois, tous statuts confondus, à remettre à jour leur adresse électronique auprès de la mairie de Saint-Léger-des-Bois avant le **30 octobre 2015** et à se manifester pour les prochaines portes ouvertes prévues le **samedi 3 septembre 2016** auprès de : **Patricia GUERIN (courriel : arpeg@orange.fr) avant le 30 novembre 2015.**



ACTIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Préservons la biodiversité

Notre Municipalité a signé, en septembre dernier, une convention de partenariat avec le lycée DU FRESNE. L'objectif de ce partenariat est la récolte de semences et de boutures d'arbres à l'intérieur de vieilles haies. Le but est de pouvoir ensuite refaire des plants et d'en assurer la diffusion à travers des dons ou de la vente.
Pourquoi Saint-Léger-des-Bois ? Notre commune a retenu l'attention de ces spécialistes car la nature n'est pas ou peu touchée par diverses pollutions. De plus, nos haies étant anciennes, cela signifie qu'elles ont résisté aux différentes agressions extérieures, pollutions, maladies. D'où l'intérêt d'exploiter ces graines et boutures. Une récolte a déjà eu lieu sur la commune et une autre est à venir avant la fin de l'année.

La commission Culture, Patrimoine, Environnement

Réhabilitation du Centre Commercial « Les Pergolas »



Comme vous l'avez sûrement constaté, une réhabilitation extérieure de notre centre commercial « Les Pergolas » a été effectuée en septembre 2015. Les commerçants ont été associés pour le choix des couleurs afin de redonner du dynamisme à l'ensemble. Ces travaux ont été réalisés en régie avec nos agents municipaux, Yoann et Denis.

Cyril BADEAU, 2ème Adjoint
en charge de l'urbanisme, de l'agriculture et du patrimoine bâti

RETOUR EN IMAGES

Forum des associations



Le dimanche 6 septembre 2015 a eu lieu le traditionnel Forum des Associations.
Son succès ne s'est pas démenti puisque, durant toute cette matinée, les Légéroises et Légérois ont déambulé salle Calebasse afin de découvrir les différents activités proposées et de s'inscrire à leurs loisirs ou sports favoris. Il est vrai que le choix était vaste puisque toutes nos associations communales et intercommunales étaient présentes. Merci à tous ces bénévoles qui ont donné de leur temps pour présenter leur association. Ce succès témoigne de la vitalité de la commune via son tissu associatif et l'implication des bénévoles.

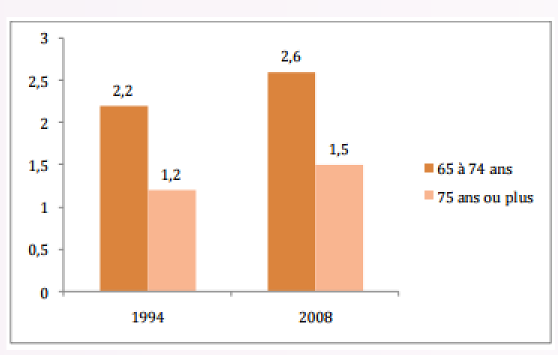
Christelle COURAUD, 1ère adjointe
en charge des associations

RETOUR EN IMAGES

La Sécurité Routière et les Seniors

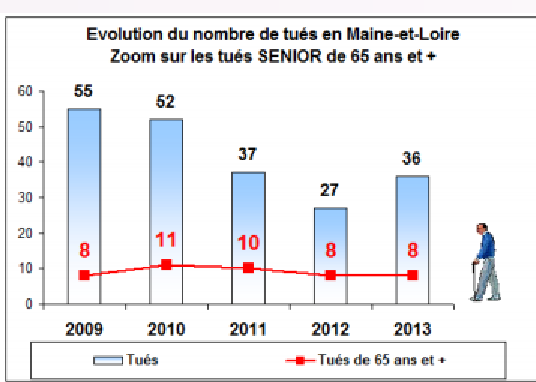
Quelques rappels :

En France, les seniors se déplacent plus qu'il y a 10 ans.
Le nombre de déplacements quotidiens pour les 65 à 74 ans est passé de 2,2/jr à 2,6/jr entre 1994 et 2008.



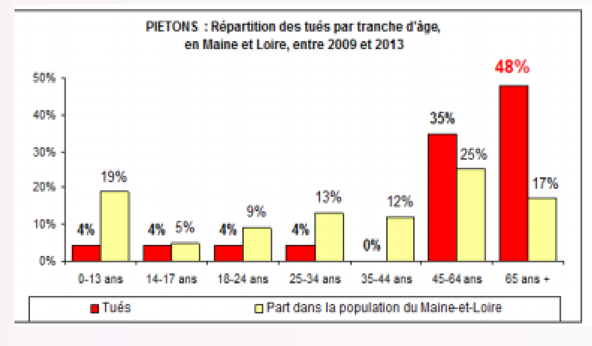
La part modale de la voiture se réduit significativement à partir de 75 ans au profit de la marche.
Les seniors sont de bons conducteurs qui ne sont pas plus responsables des accidents dans lesquels ils sont impliqués que le reste de la population. En revanche, ils sont plus fragiles et les conséquences de ces accidents sont malheureusement souvent plus graves.

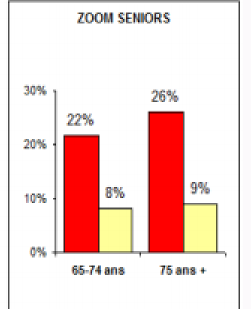




Malgré une baisse du nombre de tués sur les routes en Maine-et-Loire, le nombre de seniors tués reste stable sur les cinq dernières années. La moitié d'entre eux a plus de 75 ans.

Les seniors sont des piétons vulnérables. Chaque année, en France, toutes tranches d'âge confondues, c'est environ 500 piétons tués et plus de 12 500 blessés. Cela représente 13% du total des victimes de la route. Parmi eux, les seniors sont particulièrement exposés. Ainsi, d'après la prévention routière, un piéton tué sur deux a plus de 65 ans.



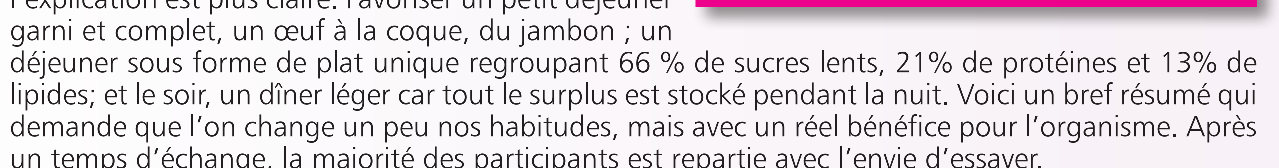


En Maine et Loire, 48 % des piétons tués sont des seniors (notamment les 75 ans et +)

Aux vues de ces différents constats et du fait de l'augmentation prévisible dans les prochaines années de la part des seniors dans la population du département, Le Préfet par l'intermédiaire du comité de pilotage du DGO Document Général d'Orientations de la politique locale de sécurité routière, a décidé d'intégrer les usagers seniors aux enjeux déjà définis pour le département de Maine-et-Loire. Le but, est le développement des actions de sensibilisation à la sécurité routière pour les seniors.
C'est dans ce contexte que la Municipalité avec le concours du CSI et de la Prévention Routière a organisé le 23 octobre 2015 une animation sécurité routière, sur la commune, tournée vers les seniors.
D'autres actions de ce type seront menées en direction des différentes populations présentes sur notre commune (jeunes, entreprises etc...).
Seniors ! Restez mobiles ! Mais en toute sécurité....
A bientôt sur les routes légéroises...

Mickaël Billot
Elu référent Sécurité Routière

Conférence santé :
« Bien manger pour rester en forme »

Nous sommes de plus en plus nombreux à être sensibles à ce que nous mettons dans notre assiette. Notre santé est en effet précieuse. A l'époque de «la malbouffe», vous étiez nombreux à venir écouter les conseils de Mme Stéphanie Rochet, pharmacienne à Saint Jean-de-linières, et de Mme Vanessa Bernand, docteur nutritionniste.
Sur la base d'un Power Point, ces spécialistes diplômées nous ont donné les bonnes habitudes alimentaires à prendre au quotidien.

En passant par des courbes et des graphiques, l'explication est plus claire. Favoriser un petit déjeuner garni et complet, un œuf à la coque, du jambon ; un déjeuner sous forme de plat unique regroupant 66 % de sucres lents, 21% de protéines et 13% de lipides; et le soir, un dîner léger car tout le surplus est stocké pendant la nuit. Voici un bref résumé qui demande que l'on change un peu nos habitudes, mais avec un réel bénéfice pour l'organisme. Après un temps d'échange, la majorité des participants est repartie avec l'envie d'essayer.
Un grand merci à Mr et Mme Braconnier, de la ferme Gourmaillon de St Léger pour les beaux paniers garnis qui ont agrémenté la soirée. En effet, on a des fruits et légumes de saison de qualité proche de chez nous.
Un grand merci à Mme Rochet et Mme Bernand pour cette conférence qui a suscité l'intérêt de tous.
Cette soirée s'est clôturée par un verre de l'amitié très convivial.

La commission culture, patrimoine, environnement



Made in Saint-Léger



C'était une première ! Né de la volonté de la Municipalité de promouvoir les acteurs économiques de notre commune, le premier salon des acteurs économiques légérois a eu lieu le samedi 19 septembre sous un soleil radieux. Ce projet a pu aboutir grâce à la création d'une nouvelle association regroupant de nombreux acteurs économiques de la commune : l'association « Made in Saint-Léger, présidée par Mme Patricia GUERIN (courriel : arpeg@orange.fr). Bravo à eux !
En présence de M. MANTIENNE, directeur général d'ALDEV (Angers Loire Développement) et de Cyril BADEAU 2ème adjoint en charge des entreprises, M. Le Maire a inauguré officiellement le salon en fin de matinée.
Réservée aux piétons pour l'occasion, la Zone d'Activités des Robinières s'est ainsi transformée, l'espace d'une journée, en un forum où les acteurs partenaires présentaient leurs savoir-faire dans leur stand dédié.
Un flot continu, essentiellement constitué de Légéroises et Légérois (mais pas exclusivement), a pu déambuler en toute sécurité durant cette journée et découvrir la diversité et la richesse de l'offre proposée dans tous les domaines par les acteurs partenaires (près de 30 exposants !).
Une structure gonflable était à disposition des enfants et de nombreux lots, offerts par les exposants, étaient à gagner pour les plus grands.
De l'avis de tous, ce fut un réel succès. Un tel salon est sans nul doute à renouveler !

Cyril BADEAU 2ème adjoint
en charge des entreprises

Ouverture de la saison culturelle 2015-2016

Une grande première sur Saint-Léger-des-Bois !

Le 25 septembre dernier, tous les membres de la commission Culture, Patrimoine et Environnement étaient fin prêts pour présenter cette soirée spéciale. En effet, c'est la première fois qu'est mis en place une saison culturelle sur notre commune.



Lors de cette soirée, vous avez pu découvrir toutes les dates des spectacles qui se dérouleront tout au long de l'année scolaire. Cette organisation permet d'avoir une vue d'ensemble des différentes animations proposées. Une saison riche et variée, signe de notre volonté d'amener la culture et les divertissements dans nos villages de campagne. Sortir sur sa commune, découvrir un éventail de spectacles, d'animations et partager de bons moments ensemble. Vous pouvez réserver dès maintenant les dates qui vous intéressent. Nous ferons un rappel à chaque fois dans l'Actualité Légéroise.

Cette année encore, six associations nous rejoignent et deviennent partenaires de notre saison culturelle: Les Nounous des Bois, l'AJC, l'École de musique, l'APE, Théâtre est mon village, l'AEL et l'USSCA . Nous remercions vivement tous les bénévoles qui vont aider à faire vivre cette saison culturelle, en aidant à l'installation, en tenant les entrées, le bar etc...

Lors de cette soirée, vous avez pu découvrir pour la première fois, ou apprécier de nouveau, le talent des jeunes de l'option musique du lycée Bergson. Ils avaient préparé depuis un mois un programme spécial. Nous les remercions pour leur présence et pour leur bonne humeur.

La Municipalité, les bénévoles et les artistes sont désormais prêts à donner le meilleur pour vous. Nous vous attendons nombreux !

Hélène MARIONNEAU 5ème adjointe
en charge de la culture, de l'environnement et du patrimoine

Journée du patrimoine



En ce 20 septembre dernier, vous étiez nombreux, Légérois et autres visiteurs, à venir découvrir ou redécouvrir ce monument de notre patrimoine culturel (plus d'une centaine de visiteurs !).

Tout au long de l'après-midi, des cyclistes, des coureurs, des marcheurs sont venus sans hésiter du centre-bourg et des alentours pour découvrir ce qui se cachait dans notre chapelle.

Les membres du Conseil des Sages avaient préparé tout spécialement un document relatant l'histoire de La Touche aux Ânes.

Pour nombre d'entre vous, c'était la première fois que vous mettiez les pieds dans ce lieu de culte. Vous avez pu admirer toutes ces couronnes de mariées posées là, témoignages du passé.

Et en fin de journée, les chanceux encore là ou ceux venus exprès pour la circonstance, ont pu assister à une cérémonie menée par M. le Maire en l'honneur de M. et Mme CACHET, fidèles gardiens de la clé de cette chapelle. C'est au bout de 40 années de service qu'ils ont transmis la clé à Josette GUEMAS, à qui il incombe désormais la tâche de garder et d'entretenir la Chapelle de la Touche aux Ânes.

Un bon moment de convivialité, à l'ombre des grands chênes, où la présence du soleil a mis en éclat ce petit coin de verdure...

Hélène MARIONNEAU & Mauricette GRIMAULT adjointes

Les Eco Légerois

Des échanges de services et de matériels entre habitants de Saint Léger, ca vous tente ?

L'association Les Eco Légerois a fêté sa première année d'existence !

Cette première année nous a permis de mettre en place les différents groupes de travail œuvrant chacun dans des domaines différents (animations, échanges, communication...)

Parmi eux, le groupe «échanges de matériel et de services».

Le principe est simple : plutôt que de faire des kilomètres pour trouver l'outil ou l'appareil tant recherché, voyons d'abord si un voisin ne posséderait pas chez lui l'objet tant recherché (outillage, jardinage, cuisine...). Les intérêts de ces échanges sont nombreux : économies, gain de temps, rencontre avec les habitants de son village et mode de consommation raisonné !

Prêter sa perceuse à sa voisine (en moyenne, une perceuse sert 12 minutes par an !) et emprunter un appareil à gaufres pour l'anniversaire du petit dernier ! Ca vous parle ?

De même, mettons à disposition nos compétences en donnant un peu de notre temps pour faire profiter de nos savoir-faire à nos voisins. Donner une heure de son temps pour expliquer à son voisin comment préparer des macarons, ou recevoir les conseils de sa voisine pour tailler ses arbustes correctement. Ca vous tente ?

Afin de discuter de tout cela, nous vous proposons une rencontre **le samedi 28 novembre à 11h à la Salle des Sources.**

Rappel des animations à venir :

- **Vendredi 13 novembre** - Soirée jeux de société pour les parents - Salle des Sources 20h30
- **Samedi 12 décembr**e - Bricolages et Créations de décos de Noël - Salle des Sources 14h-17h

Les activités proposées par les Eco Légerois sont proposées à tous les habitants de Saint Léger, il suffit juste d'adhérer à l'association (6 € par famille et par an)

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter : lesecolegerois@gmail.com

6 rue du Bon Coing //06 09 57 63 48

AEL : Atelier « Gestion du stress »

L'association AEL vous propose un atelier ponctuel «Gestion du Stress».

L'Atelier «Relax et Vous» s'adresse aux adultes et vous invite à expérimenter différents outils corporels pour mieux vivre avec le stress et les tensions au quotidien. Dans une atmosphère simple et conviviale, vous pourrez vous initier durant deux heures à plusieurs approches et trouver celle qui vous convient le mieux.

Passer de «je suis conscient d'être stressé» à, «je mets en place des choses simples dans mon quotidien pour avancer avec le moins de tensions possibles», voilà l'invitation de Laetitia Robin, Animatrice en relaxation ludique et gestion du stress.

L'objectif est de favoriser l'autonomie dans la gestion du stress dans la vie quotidienne.

Nous aborderons, entre autre, les automassages, les auto-traitements, les mouvements de Brain Gym, la respiration.

Ce moment sera aussi l'occasion de prendre soin de soi en s'accordant deux heures dans la semaine !

Samedi 28 novembre de 14h à 16h salle des Sources, Saint-Léger-des-Bois

Inscription obligatoire (14 personnes maxi) à ael.contact@laposte.net Tarif : 15€ les 2 heures

Sylvie FRUCHON, Présidente de l'AEL

L'USSCA DEBUTE BIEN LA SAISON



Quelques semaines après le lancement des différentes compétitions, le début de saison de l'USSCA version 2015/2016 est plutôt positif, aussi bien chez les jeunes que chez les séniors.

Depuis début Août, les séniors s'entrainent sous les ordres de Frédéric MICHEL, éducateur de la catégorie. Avec un effectif assez jeune, l'USSCA souhaite repartir de l'avant cette saison après plusieurs exercices difficiles en termes de résultats. A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'USSCA vient de remporter ses deux rencontres de championnat, dont une début Octobre, sur le terrain de Saint Léger, 2/0 face au Club de Pouancé.



La rentrée footballistique s'est très bien passée pour le nouveau Groupement de Jeunes BéconLourouxScaVil. En effet, cette saison symbolise le lancement du partenariat entre l'USSCA et ses voisins (Bécon-St Augustin, Louroux Béconnais et Villemoisan) dont il était question depuis la fin de saison dernière. Les premières semaines sont plutôt positives et il ne fait aucun doute que cette toute nouvelle collaboration entre les Clubs sera profitable à tous les jeunes.

Enfin, un petit mot concernant l'Ecole de Football. Thomas GUERON, entame sa deuxième année au Club en tant que responsable des catégories jeunes. Il est, cette saison encore, épaulé par plusieurs jeunes éducateurs aussi bien le Mercredi au cours des séances, que le Samedi pour les plateaux, de sorte qu'un jeune éducateur diplômé puisse encadrer une équipe tout au long de la saison.

Les inscriptions pour la saison 2015/2016 sont toujours possibles. L'USSCA se fera un plaisir d'accueillir tous les enfants (filles et garçons) né(e)s en 2010 et avant et qui souhaitent jouer au foot. Pour cela, prendre contact auprès des numéros ci-dessous qui se feront un plaisir de vous donner tous les renseignements que vous souhaitez :

- Emmanuel PAJOT (Président du Club) :06/62/67/31/88
- Sylvie GUILLERM (Secrétaire du Club) : 02/41/39/58/20
- Fabrice MAHOT (Responsable Commission jeunes) : 06/62/63/37/25
- Thomas GUERON (Responsable Ecole de Foot) : 06/30/98/87/69
- Florentin BELOUIN (Responsable Groupement) : 06/16/06/38/37

Et pour suivre toute notre actualité, notre site internet : www.ussca-foot.fr

Self Défense



La saison 2015-2016 est repartie pour l'activité Self Défense.

Les entraînements se tiennent tous les lundis de 18h45 à 20h15 dans la Salle Entre-Deux.

Il n'est nul besoin d'être un grand sportif pour pratiquer la Self Défense. Quelques techniques suffisent pour sortir de situations parfois délicates sans pour autant vouloir neutraliser son agresseur. Savoir se dégager et s'enfuir est aussi une bonne solution. Faut-il simplement savoir le faire ! Chacun peut malheureusement être confronté un jour à une voire plusieurs personnes qui ont de mauvaises intentions à votre encontre. Cela va de la simple altercation avec un automobiliste qui dégénère, à la tentative de vol de portefeuille, de sac à main, de portable, tentative de viol, agression dans les transports en commun, dans les écoles, violences conjugales, etc.

Alors n'attendez pas de vous faire agresser pour apprendre à vous défendre.

La Self Défense vous permettra d'acquérir quelques rudiments afin d'éviter le pire.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Bernard YVIN 06.70.99.98.30

Instructeur diplômé à l'Association Nationale de Self Défense

Football : L'ESJLM change de Président



Après 5 années à la présidence du club de football, Bruno Chevalier passe le relais. Le bureau de l'ESJLM réuni le 1er septembre a élu à l'unanimité Jean-Michel Manceau.

Depuis 2005, L'ESJLM regroupe les 3 communes de St-Jean -de-Linières, St-Léger-des-Bois et St-Martin-du-Fouilloux. Jean-Michel Manceau a été pendant plusieurs années Président du club de St Léger avant sa fusion. Il joue actuellement dans l'équipe vétérans.

Pour la saison 2015/2016, se jouent sur le terrain de St Léger, les rencontres U15 le samedi matin et les rencontres vétérans le dimanche matin.

Si vous souhaitez partager un moment de convivialité, n'hésitez pas à venir les encourager.

Un concours de belote est organisé par l'ESJLM le **vendredi 27 novembre 2015**. Celui-ci aura lieu à 20H salle Callebasse à St-Léger-des-Bois. Le montant des frais d'engagement est de 12€ par équipe. 1er prix 2 jambons.

Toute personne intéressée peut contacter le secrétaire au 06 85 76 20 84.



Club photo 24 x 36

Le club photo 24x36 est membre
de la Fédération des Foyers Ruraux

258 photos ont été exposées dans la Calebasse pendant le Week-end des 10 et 11 octobre
dont 145 en N&B et 113 en couleurs.
Un record car nous avons réceptionné 70 photos de plus qu'en 2014.
43 auteurs, dont 16 du club 24x36, 6 individuels, 7 clubs représentés, 162 visiteurs
Des chiffres qui montrent le dynamisme du club photo et son rayonnement,
sans oublier le nombre croissant d'adhérents : 21 à la date du 12/10/2015

Les prix du jury sont offerts par le club 24x36 :

Palmarès en Couleur :

1er prix : N°22 « Marché aux fruits » Jacques Guette- club de Beaucouzé
2ème prix : N° 24 « Marché du printemps » Bernard Beucher- club de St Sylvain
3ème prix ex aequo: N° 45 « Potiron » Laurent Peltier - club 24x36
3ème prix ex aequo: N° 12 « Parapluie de légumes » Bernard Beucher - club de St Sylvain

En Noir et Blanc :

1er prix : N° 26 « L'absence » Régis Errien - club de Thouarcé
2ème prix: N° 50 « Le gros châtaigner » Guy Poitou - club 24x36
3ème prix: N° 44 « Il était une fois… un arbre » M. Claude Richomme - club 24x36



Les prix du public sont offerts par la Fédération des Foyers Ruraux de Maine et Loire :
Prix du public couleur : N° 43 « Fraises » M. Claude Richomme - 24x36
Prix du public N&B: N° 17 « Pin tordu » Jean Luc Le Moussu - individuel

Le prix de la Municipalité a été offert par Monsieur le Maire pour la photo N° 60 « Couleurs d'automne » de Martine Grez (individuel) qui représente une grappe de raisins dorés sur fond de feuilles de vigne.



L'automne est de retour : l'heure du bilan a sonné !

Cette année encore, les récoltes ont été riches pour nos jardiniers ! Les classiques tomates, courgettes, haricots ont côtoyés les melons gris de Rennes et autres cucurbitacées.

L'été 2015 bien que très chaud et ensoleillé restera synonyme d'abondance et surtout de bonne humeur et de partage entre les jardiniers !

Si vous souhaitez rejoindre l'association et cultiver vos propres fruits et légumes BIO contactez-nous !

Nul besoin d'être un jardinier émérite ! Avec beaucoup de patience et un peu d'investissement les récoltes seront là !

ajc49170@gmail.com

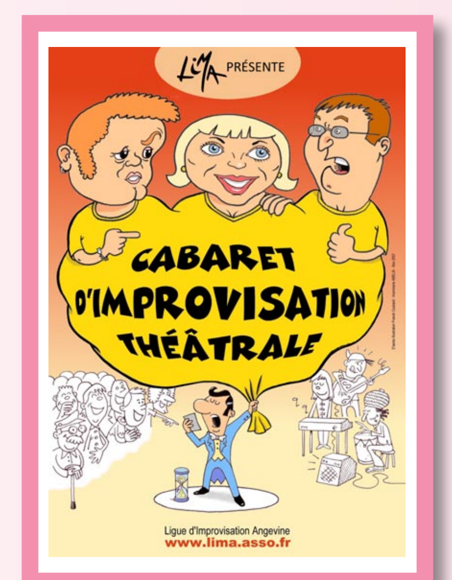
Le 16 octobre dernier, lors de l'assemblée générale de l'AJC, les nouveaux membres du bureau ont été élus : Président : Stéphane POLICE,
Trésorière : Véronique CHARGE MICHEL,
Secrétaire : Delphine BACHELE

APE



La LIMA s'installe à Saint Léger !!

Dans le cadre de notre saison culturelle, la Ligue d'Improvisation Angevine (LIMA) investit notre commune le 21 novembre 2015 ! En partenariat avec l'association Théâtre est mon Village, la Municipalité vous propose :



UNE INITIATION AU THEATRE d'IMPRO

Vous avez plus de 15 ans et avez envie de rencontrer des « professionnels » de l'improvisation. Vous avez envie de passer un bon moment, et pourquoi pas vous découvrir un nouveau talent. Venez seul, en famille ou entre amis pour vous essayer à cette discipline…

Constituée de 2 groupes de 15 personnes maximum, la journée initiation sera divisée en différents ateliers ludiques. Le samedi midi, apportez votre pique-nique pour un moment de convivialité.

Cette initiation est GRATUITE ! Inscription auprès de l'Association Théâtre est mon Village au : 02.72.79.36.00 ou 06.61.65.20.32. Courriel : camillepoulain18@gmail.com

UN SPECTACLE D'IMPRO PAR LA LIMA

Leur talent n'est plus à prouver, ils viennent à Saint Léger et nous sommes très heureux de les recevoir. Venez voir un spectacle interactif, animé, où les acteurs puisent dans la salle les thèmes joués sur scène. Entrecoupé d'intermèdes musicaux, c'est l'occasion de passer une soirée conviviale, un bon moment avec fous rires garantis ! Alors, n'hésitez pas !

Un spectacle tout public où petits et grands prendront plaisir à participer.

Attention : Nombre de places limité !! Alors n'attendez pas pour réserver !

Tarifs : 8 Euros pour les adultes - 5 Euros pour les demandeurs d'emploi, - de 18 ans, étudiants.

Réservations auprès de la mairie au 02.41.39.55.36.

Courriel : mairie-saintlegerdesbois@wanadoo.fr

La Commission Culture

Pause lecture



Le coup de cœur de Chantal c'est : **Mémé de Philippe Torreton.**

Voici le portrait qu'à plus de 40 ans Philippe Torreton fait de celle qui fut le personnage central de son enfance, un portrait tendre et nostalgique, construit par petites touches comme la mémoire, où chacun retrouvera sa grand-mère ou celle dont il a rêvé.

Ce livre, je l'ai parcouru en une après-midi : on ne peut pas s'en séparer sans avoir lu le contenu tellement passionnant.

On se retrouve dans notre enfance avec beaucoup de réalisme et surtout une vue sur le monde actuel de la consommation époustouflant !!!

Mon avis : prenez un moment pour vous plonger dans ce livre d'une écriture assez simple à comprendre mais très prenant.

Petit rat et Lapin malin ont rendez-vous avec Madame Mouche et Mademoiselle Grenouille dans ta bibliothèque...

Heure du conte

Mercredi 25 novembre 2015
à 16h

A partir de 4 ans

Venez nombreux !

À la bibliothèque de Saint Léger des Bois

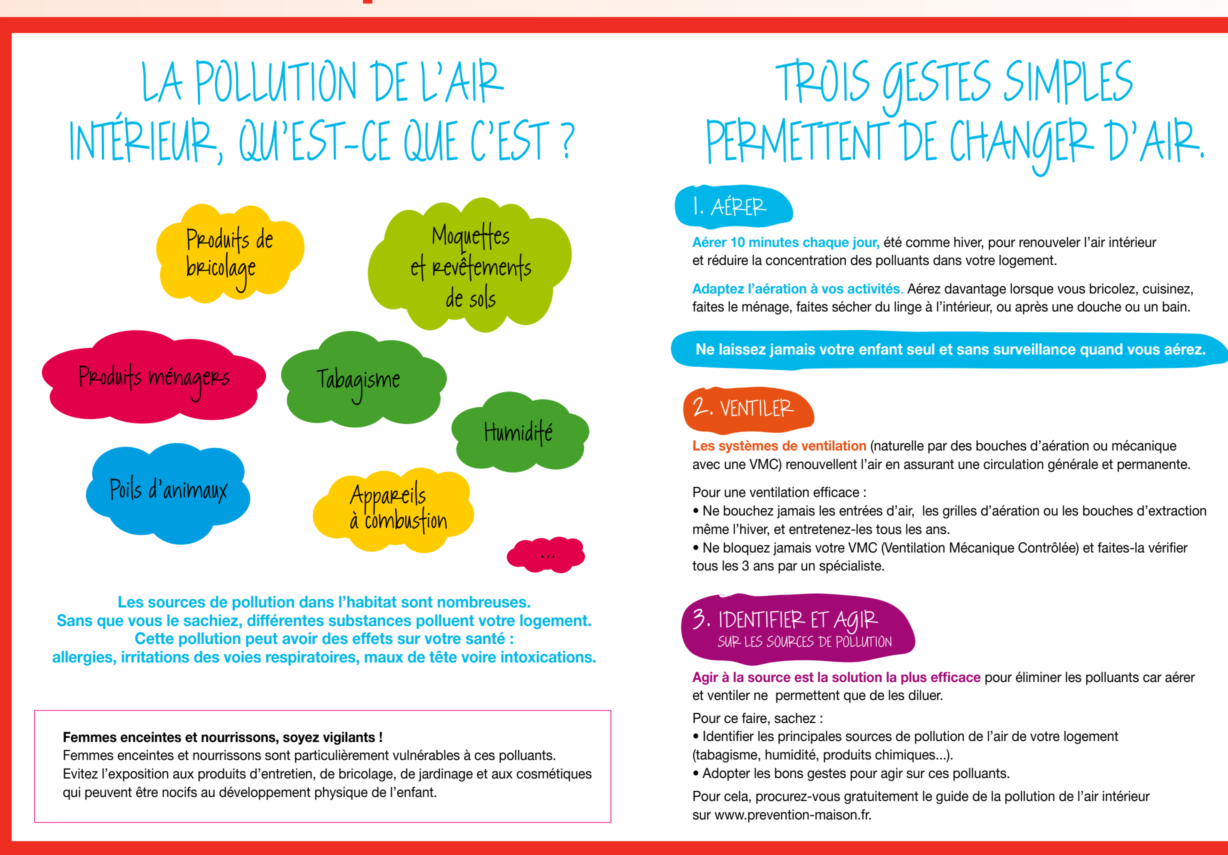
Offert par votre réseau des bibliothèques

St-Clément de la Place
St-Léger des Bois
St-Lambert la Potherie
La Membrolle
La Meignanne

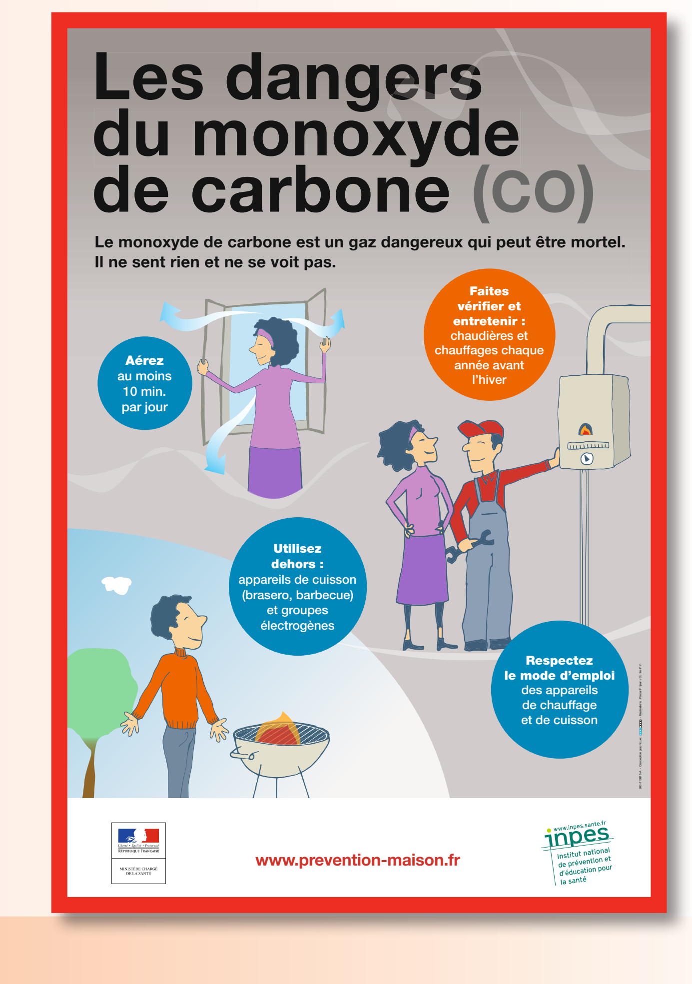
A noter !

Il n'y aura pas de permanence à la bibliothèque mercredi 18 et vendredi 20 novembre pour permettre la réalisation d'un inventaire indispensable avant la nouvelle informatisation prévue pour le printemps prochain. Merci de votre compréhension.

La qualité de l'air intérieur



Le monoxyde de carbone



Défi Familles à énergie positive



POLARITE des QUATRE SAINTS

Êtes-vous prêt à relever le défi Familles à Énergie Positive ?

Cet hiver, faites du bien à la planète et à votre porte-monnaie ! Faites des économies d'eau et d'énergie, en adoptant des écogestes simples au quotidien.

Le défi consiste pour les participants réunis en équipe de 5 à 10 familles à **réduire les consommations énergétiques de leur logement d'au moins 8% par rapport à l'hiver précédant** (période du 1er décembre au 30 avril).

Cette opération nationale ludique et non contraignante a comptabilisé plus de **70 000 foyers participants** depuis 2008.

Tout le monde peut s'inscrire ! Locataire ou propriétaire, en appartement ou en maison individuelle.

Pour réussir, **différents outils sont mis à disposition des équipes** dont deux incontournables : un guide des 100 écogestes et un site Internet pour enregistrer les données.

Le défi dure 5 mois, et à la fin de l'aventure, un classement des familles les plus économes en énergie sera établi avec toutes les équipes de la Région Pays de la Loire. En moyenne, les familles réalisent une **économie de 200 € sur leurs factures d'énergie** grâce au défi.

Votre municipalité en partenariat avec l'agence locale de l'Énergie et l'Espace Info Énergie 49, vous accompagne et vous forme gratuitement.

Vous souhaitez constituer une équipe avec vos voisins, collègues ou amis? Vous souhaiteriez en savoir plus ?

Réunion de présentation et de constitution des équipes le jeudi 12 novembre 2015 20h30 à la salle Calebasse de Saint Léger des Bois.

Traque aux Watts



Votre maison comme vous ne l'avez jamais vue !

Les jours raccourcissent, les températures diminuent : aucun doute, l'hiver arrive ! C'est le moment de découvrir la face cachée de votre logement.

Par où la chaleur s'échappe-t-elle ? Comment y remédier ?

Votre municipalité en partenariat avec L'Agence Locale de l'Énergie et l'Espace Info Energie 49 vous propose de **réaliser gratuitement des clichés de votre logement à l'aide d'une caméra thermique**. Celle-ci permettra de **visualiser les déperditions de chaleur** des façades, toiture... et de comprendre l'intérêt d'une isolation performante de votre logement.

Le mercredi 20 janvier 2016, lors d'une **soirée conviviale** d'information et de restitution les clichés vous seront présentés. Un conseiller Énergie répondra à toutes vos questions concernant l'isolation des bâtiments et vous présentera les dispositifs d'accompagnement pour réaliser des travaux. Vous pourrez également prendre un rendez-vous pour analyser les résultats et établir votre passeport énergie habitat.

Participation gratuite sur inscription auprès de l'ALEC avant le 4 décembre 2015

Par téléphone au 02 41 31 40 51
Ou par mail : accueil@alec49.fr

Conciliateur de Justice

Pour le canton de Saint-Georges-sur-Loire le conciliateur judiciaire est Mr Jean-Michel COEFFE. Il tient une permanence le troisième jeudi de chaque mois à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire de 9h à 12h.Vous pouvez prendre un rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous avez jusqu'au **31 décembre 2015 à 12h** pour vous inscrire sur les listes électorales en mairie pour pouvoir voter pour les élections 2016 et suivantes.

Vous pouvez effectuer la démarche sur le site :

mon.service-public.fr (attention, pour que l'inscription soit validée il faut que vous ayez reçu votre numéro de dossier), ou alors vous présenter en mairie, muni des pièces justificatives suivantes :

Un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte d'identité, passeport), un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe) à votre nom et prénom et de moins de 3 mois.

Chiens dangereux :

RAPPELS

Il existe deux catégories de chiens dangereux : les chiens d'attaque, et les chiens de garde et de défense. **Nous rappelons aux propriétaires de ces animaux qu'ils doivent obligatoirement venir les déclarer en Mairie sur le registre d'identification.**

Lors des sorties sur le domaine public, les propriétaires doivent impérativement s'assurer **que leur(s) chien(s) est (sont) toujours muselé(s) et tenu(s) en laisse par une personne majeure.**

Merci de votre vigilance afin de prévenir tout accident.





ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD-OUEST
Centre du service national d'Angers

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

MA JDC SUR MOBILE

Une application mobile pour la Journée défense et citoyenneté

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Pourquoi ? Afin de renforcer l'accompagnement des 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur **Journée défense et citoyenneté** (JDC), la **direction du service national** (DSN) lance une application pour smartphone.
Cette application mobile permet de **faciliter les démarches** des jeunes et leur donner des informations utiles relatives à cette journée. Le développement de cette application s'inscrit dans le cadre de la **modernisation de l'action publique**, visant à utiliser davantage les **outils numériques** dans la relation entre l'administration et les usagers.

MA JDC SUR MOBILE
VOTRE JDC EN UN CLIC

Comment ? **Téléchargeable gratuitement** sur Apple Store et sur Google Play, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Les jeunes convoqués en JDC peuvent désormais :
- ✓ **Géo-localiser leur site de JDC** via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet ;
- ✓ Retrouver toutes les **informations pratiques sur la JDC** et son déroulement (adresse, horaires, pièces à fournir, programme de la Journée...) ;
- ✓ **Prendre contact** plus facilement avec les centres du service national (CSN) dont ils relèvent, afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...) ;
- ✓ Obtenir **plus d'informations sur les opportunités de carrières** au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales.

Faites-le savoir à vos administrés !
Communiquez sur cette application dans votre bulletin d'informations municipal, sur vos panneaux d'affichage, sur votre site internet...

Les jeunes ne possédant pas de Smartphone ont toujours la possibilité d'entreprendre leurs démarches de manière « classique » (réception de la convocation détaillée et contact téléphonique avec les centres du service national).

Pour plus d'informations, contactez directement
le centre du service national d'Angers :
☎02 44 01 20 50
csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr
www.defense.gouv.fr/jdc

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE .GOUV

© Création ESN NO/CPRE juillet 2015



Le GRDF TOUR sera présent le samedi 5 décembre sur le parking de la salle de la coudre de 15h à 17h.

Des offres exceptionnelles de Noël seront proposées ainsi que la découverte et la possibilité de gagner un poêle au gaz naturel. Deux planchas gaz à gagner également !

Centre Social Intercommunal



Le centre social L'Atelier a programmé des animations jeunesse pour les vacances de la Toussaint. Une fois de plus, l'équipe jeunesse a proposé un large panel d'activités pour les jeunes de 11 à 17 ans. Il y en avait pour tous les goûts avec entre autre du sport (notamment du rugby), des activités manuelles, de la détente mais aussi des sorties.

17 jeunes sont partis, après plus d'un an de préparation, à la Paris Games Week, un des plus grands salons de jeux vidéo du monde. Pour les plus grands (15 ans et +), un temps a été prévu pour préparer un futur départ à l'étranger.



Afin de préparer l'année 2016, une grande rencontre entre jeunes aura lieu le **vendredi 4 décembre à Saint-Germain-des-Prés**. Ce temps fort marquera le lancement de projets ambitieux comme l'organisation d'un festival, d'un grand raid sportif ou encore partir en séjour en semi-autonomie.

Inscriptions dès le 3 octobre.

Notez aussi dans vos agendas la **4ème cérémonie des Oscars de la jeunesse** qui auront lieu **le vendredi 18 décembre 2015**. Cette année, le thème et le lieu de la soirée resteront secrets mais les surprises seront de mise !

Pour toutes les infos jeunesse :

Site du CSI l'Atelier (http://csirsg.centres-sociaux.fr/)

Camille, animateur Jeunesse du CSI



Visites de quartiers

Comme annoncé dans le précédent numéro de l'Actualité Légéroise, les visites de quartiers ont débuté. C'est sous le soleil que vos élus sont ainsi allés à la rencontre des habitants des Essarts, des Godilleries, de la Porte Chailloux, des Huilletteries, des Aireaux et des Ferrières le samedi 10 octobre.

Ces rendez-vous citoyens, placés sous le signe de la convivialité et de l'échange, ont permis de faire le point sur les actions menées et à mener, notamment en matière d'urbanisme et et de sécurité routière. Nous vous attendons nombreux aux autres rendez-vous.

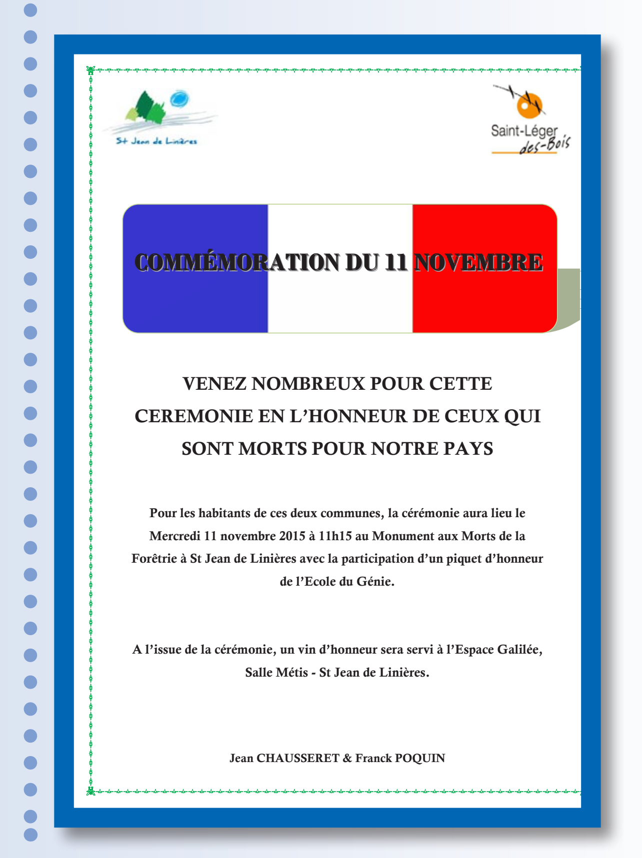
Pour rappel : Samedi 7 novembre : de 10h à 12h : Les Gohardières , Le Patis
de 14h à 16h : Légery, Rue du Moulin

Samedi 21 novembre : de 10h à 12h : Les Fouquetteries, Les Landes, le Petit Anjou, la Faudoire
de 14h à 16h : Pré au Bien, Rue Tabarly, Le Brossais

Franck POQUIN
Maire de Saint-Léger-des-Bois

Dégradations : soyons vigilants !

Comme déjà mentionné dans un précédent numéro de l'Actualité Légéroise, des dégradations volontaires de l'espace public se sont multipliées cet été et au début du mois de septembre.
Notre école et les environs de la salle de la Coudre ont notamment été visés : barrière de l'école, local à vélos, etc.
Ces actes inadmissibles nuisent fortement à notre commune. Outre les coûts des réparations des matériels endommagés (déjà 1 100 €), ces dégradations monopolisent nos agents techniques et les ralentissent dans leurs missions.
De plus, c'est l'ensemble des contribuables qui paie les « pots cassés »...
Bien évidemment, la Municipalité a déposé plusieurs plaintes auprès de la gendarmerie de Bécon-Les-Granits. Les enquêtes sont en cours.
Nous invitons les Légéroises et Légérois à se mobiliser et à faire preuve d'une extrême vigilance, que ce soit en tant que citoyens et/ou parents.
Vivre dans un village serein, accueillant, où il fait bon vivre, est l'affaire de toutes et tous.



St Jean de Linières

Saint-Léger des-Bois

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

VENEZ NOMBREUX POUR CETTE CEREMONIE EN L'HONNEUR DE CEUX QUI SONT MORTS POUR NOTRE PAYS

Pour les habitants de ces deux communes, la cérémonie aura lieu le Mercredi 11 novembre 2015 à 11h15 au Monument aux Morts de la Forêtrie à St Jean de Linières avec la participation d'un piquet d'honneur de l'Ecole du Génie.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à l'Espace Galilée, Salle Métis - St Jean de Linières.

Jean CHAUSSERET & Franck POQUIN

Repas des ainés au restaurant scolaire

Il est ouvert aux Légérois de 65 ans au moins. Pour les moins de 70 ans, une participation de 15 € sera demandée. Il est offert aux personnes de 70 ans et plus. N'oubliez pas vos chansons, vos histoires... et votre bonne humeur. Merci de bien vouloir vous inscrire avant le 12 novembre.

25 novembre 2015

Mauricette GRIMAULT
3ème Adjointe en charge du CCAS, des Aînés et du Lien social

INFOS COMMUNALES

Coût réel d'un repas

La cantine de notre restaurant scolaire, dirigée par Stéphanie DAVID, est un point fort de notre commune : haute qualité des repas cuisinés sur place, un maximum de produits bios, un choix d'approvisionnement en circuit court, etc.

Mais combien coûte réellement un repas ? Contrairement aux idées reçues, le coût d'achat des denrées alimentaires est un poste important mais c'est loin d'être le seul !

Il y a en réalité quatre grands postes de coûts constituant le coût réel total d'un repas : les denrées alimentaires, le personnel communal, les consommables (eau, gaz, électricité,...) et l'entretien des bâtiments et des équipements.

Une analyse de la proportion de ces différents postes pour le coût réel complet d'un repas vous est donnée ci-après :

Estimation du coût réel d'un repas

Part alimentation	1,20 €	24,00%
Coût personnel	3,12 €	62,40%
Gaz	0,02 €	1,60%
Electricité	0,04 €	
Eau	0,02 €	
Bâtiment – équipements	0,60 €	12,00%
TOTAL	5,00 €	
Nbre annuel de repas 2014	23 725	
Coût annuel commune	118 625,00 €	
Contribution des familles	85 213,00 €	
Reste à charge	33 412,00 €	

Comme vous pouvez le constater, la contribution de la collectivité (environ 28,17%) est déterminante pour pouvoir préserver ce service de qualité à nos enfants.

Pour comparaison, une étude en 2008 sur 70 restaurants scolaires avait conclu à un coût complet de 7,95 € par repas.

Une gestion au plus juste des besoins, la préférence pour les circuits courts et la volonté de tout cuisiner sur place permettent une maîtrise des coûts générés.

Jean-Marc RASOAMANANA
Adjoint au budget et à la communication

L'avion bleu à St Léger

C'était en 1936, un mercredi de février, Jean CACHET, le grand-père de notre concitoyen Louis, travaille dans son champ près du moulin de la Baratte. Il fait froid, tout est silencieux comme à l'accoutumée : les automobiles sont rares sur nos chemins, les tracteurs le sont encore plus.
Il n'est pas loin de 11 heures. Depuis quelques mois (juillet 1935), l'avion postal de la compagnie Air Bleu qui survole St Léger (à l'aller vers 11h et au retour vers 16h) ne va pas tarder à ronronner à quelques centaines de mètres dans le ciel.
Mais le bruit du moteur se fait de plus en plus fort, vers le Sud-Ouest, puis un grand fracas se fait entendre, suivi d'un silence pesant. Jean prête l'oreille, quelqu'un appelle au secours. Jean se précipite vers le lieu des appels ... quelques haies plus loin, il s'arrête, médusé : il y a là, devant lui, le bel avion bleu, posé au milieu du champ ! Il n'a jamais vu un avion de si près.
Le pilote s'approche, il demande un téléphone ... point de téléphone dans ce hameau, il faut aller à la cabine, là-bas, près de l'église dont on aperçoit le clocher. « Alors une bicyclette ? ». Point de bicyclette non plus dans le secteur, c'est un engin encore rare, la moitié des habitants ne sait pas monter à bicyclette (à l'époque on ne disait pas « vélo »).

Notre brave pilote (Raymond VANIER) est donc parti à pieds, confiant la garde de l'avion à Jean, armé de son seul « croc à choux ». Et puis les choses se sont précipitées, les gendarmes sont arrivés et ont pris la relève.

Quand à Louis, notre narrateur, il avait 8 ans et habitait à l'Aubinière. Son père (Louis aussi) a entendu parler de l'avion « tombé » à la Baratte. Le jeune Louis a entendu la conversation des grands et dès le lendemain matin (on était jeudi, il n'y avait pas école) il a enfourché la bicyclette familiale. Il s'est approché de l'avion et a entendu le pilote dire que son moteur avait « perdu de pression » en survolant le village. Un mécanicien change des pièces du moteur tandis que les curieux arrivent de tous côtés.

Les Saint Légérois de l'époque n'avaient ni téléphone, ni smartphone, ni tablette ou autre instrument barbare, mais le « téléphone arabe » a fonctionné à plein et ils arrivent à pieds par le chemin de la Basse Mare. Tout Saint Léger est venu voir « L'avion ». Personne n'en avait jamais vu de si près !

Le vendredi soir, le moteur est enfin réparé et, dès le samedi matin, l'avion bleu décolle par ses propres moyens devant les nombreux curieux. Ces jours-là, le courrier a pris du retard à Angers et à Nantes « en raison d'un cas de force majeure ! », certainement.

Il faut savoir que les avions d'Air Bleu étaient réputés pour leur ponctualité, les pilotes se faisant un devoir de respecter les horaires « à la minute près ». Depuis leur premier vol, le 10 juillet 1935 jusqu'au 15 juillet 1936 (arrêt provisoire), le respect des horaires sur les 6 lignes desservies fut de 99,5% (à faire pâlir la SNCF !). Mais sur la ligne Paris-Le Mans-Angers-Nantes-(la Baule l'été), la régularité ne fut que de 98% ! Sans doute à cause de cet épisode Saint Légérois qui a profondément marqué nos concitoyens de l'époque … et plombé les statistiques !

Quelques mots sur l'avion :

Il s'agit certainement d'un appareil CAUDRON « SIMOUN » équipé d'un moteur Renault 6 cylindres de 180 CV. Vitesse maximale 310 Km/h, vitesse de croisière 260 Km/h. Il mesurait 9m de long, 10m40 d'envergure. Cet avion était réputé pour ses performances (et sa fiabilité !). Saint Exupéry en a possédé deux (qu'il a cassé, tous les deux !), il le surnommait « la limousine de l'air ». Sur la ligne qui nous intéresse, il était piloté par Raymond VANIER, un des pionniers de la compagnie. Contrairement aux 5 autres lignes, le pilote était seul à bord, sans l'assistance d'un opérateur Radio.

La Compagnie Air Bleu :

C'est Didier DAURAT, un ancien de l'Aéropostale, qui en a eu l'idée mais le lancement a été retardé à plusieurs reprises par des tracasseries administratives, personne n'y croyait, les parlementaires mettaient des bâtons dans les roues, ce qui faisait écrire à Jean Mermoz : «Voilà bien le mal dont nous finirons par mourir. La France qui agit, la France qui travaille, qui se dévoue au bien de chez nous, est constamment brimée, paralysée par la France qui parle. Quel fléau ! «. … c'était il y a 80 ans !

Un seul accident grave fut à déplorer sur les six lignes : un Simoun a heurté un arbre en atterrissant à Tours le 4 décembre 1935. Le pilote, Georges TIXIER, a été tué, le Radio, Victor BEAUFOL grièvement blessé.

L'administration avait imposé une surtaxe de 2.50 francs par 10g (soit 3F la lettre de 10 g !), l'exploitation n'était pas rentable, les vols furent arrêtés le 15 juillet 1936.

Il y eut alors d'âpres discussions qui faisaient dire à Didier DAURAT :

« Le chef responsable d'une telle entreprise ne doit pas être un homme confiné dans la chaude atmosphère d'un cabinet directorial, bornant son effort à des déploiements de statistiques, mais une personnalité appartenant vraiment à l'aviation, indépendante, ayant foi dans l'œuvre poursuivie » (1936-37)

Finalement, l'État et Air France ayant pris part au capital, la surtaxe fut supprimée et les vols reprirent le 7 juillet 1937 avec des avions plus grands et plus rapides : des CAUDRON « GOELAND » bimoteurs (les mêmes moteurs Renault que sur les Simoun).

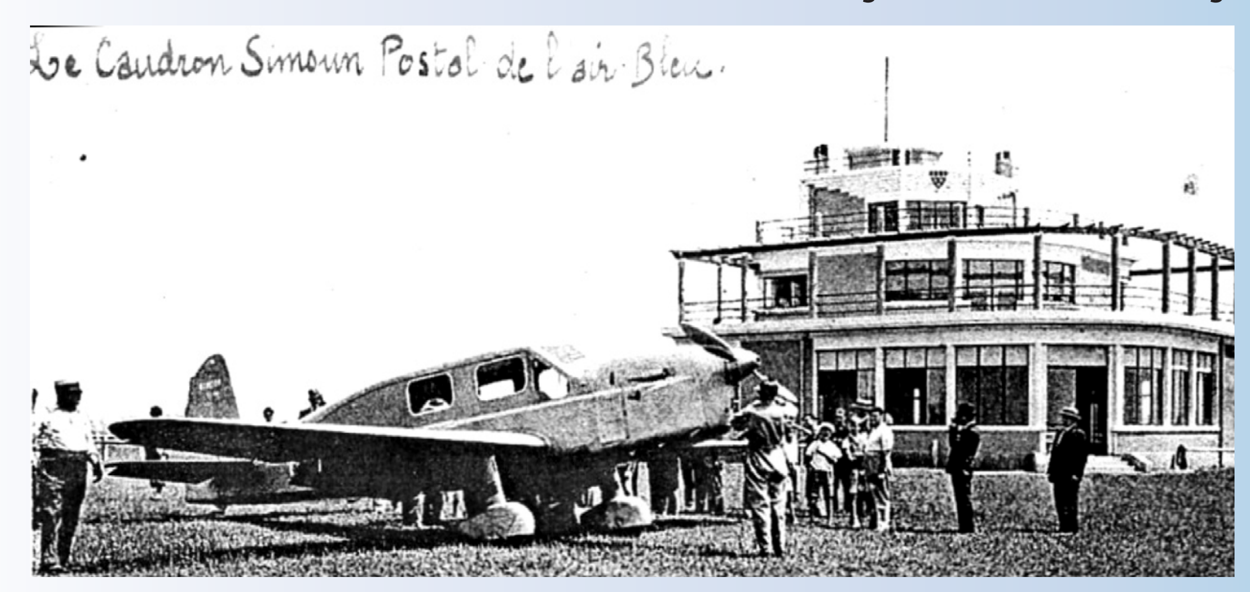
Les lignes ont fonctionné jusqu'au 2 décembre 1939, lendemain de la déclaration de guerre. Les avions, réquisitionnés, ont participé à des missions militaires et les vols postaux ont repris en zone libre le 22 août 1940, malgré la pénurie de carburants. Tous les vols ont cessé le 17 novembre 1942, 6 jours après l'invasion allemande de la zone libre, le 11 novembre.

Après la guerre, AIR BLEU a intégré la compagnie nationale AIR France.

Pour l'anecdote, le nom d'AIR BLEU a été choisi en référence au « petit bleu », surnom donné au télégramme, imprimé sur papier bleu. L'objectif (atteint) de Didier DAURAT et ses compagnons était de concurrencer le télégramme : « tout courrier envoyé de Paris le matin doit pouvoir recevoir une réponse le soir même ! » Ca fait rêver quand actuellement, un courrier posté à Thouarcé met 6 jours pour arriver à St Léger ! (Expérience récente). On peut se demander où est le progrès !

On n'a pas trouvé de traces écrites de l'atterrissage forcé de Saint Léger ni des autres avions « tombés » en service mais il parait que c'était assez fréquent. Si quelqu'un peut nous donner des infos sur ces incidents ou sur la compagnie Air Bleu, qu'il prenne contact avec la mairie, tout nous intéresse sur cette période. Merci par avance.

M. Vigneron et le Conseil des Sages









Le pilote qui a atterri à St Léger :
Raymond VANIER, en 1935 ou 36



Novembre

7 **Visite de quartier** – Les Gohardières et le Patis
10h à 12h

Visite de quartier – Légery et la rue du Moulin
14h à 16h

11 **Cérémonie commémorative** – Au monument aux Morts de la Forêtrie à Saint Jean de Linières – 11h15

12 **Réunion « Relevez le défi »** - Salle Calebasse
20h30

13 **Soirée jeux de société pour les parents** organisée par les éco légérois – Salle Les Sources – 20h30

14 **Collecte Don du Sang** – Espace Galilée à Saint Jean de Linières – 8h à 11h

Bourse aux jouets et aux livres organisée par la Boîte à Malice – Salle Calebasse – 9h à 12h30

21 **Visite de quartier** – Les Fouquetteries, Les Landes, Le Petit Anjou et la Faudoire – 10h à 12h

Visite de quartier – Pré au Bien, Rue Tabarly et Le Brossais – 14h à 16h

LIMA Spectacle d'improvisation – Salle Calebasse
20h30

24 **Conseil Municipal** – Salle du conseil – 20h

25 **Repas des Aînés** – Restaurant Scolaire – 12h

Conte pour les enfants à partir de 4 ans
Bibliothèque – 16h

27 **Concours de Belote** organisé par l'ESJLM
Salle Calebasse – 20h

28 **Rencontre organisée par les Eco Légérois**
Salle Les Sources – 11h

Atelier « Gestion du Stress » organisé par l'AEL
Salle Les Sources – 14h à 16h

29 **Ateliers créatifs, jeux et marché de Noël**
organisé par l'APE – Salle Calebasse – 14h à 17h30

Décembre

6 **Election des conseillers régionaux**
Salle du Conseil – 8h à 18h

Repas de la Paroisse – Salle Calebasse

12 **Bricolages et créations de décos de Noël**
organisé par les éco légérois – Salle Les Sources
14h à 17h

13 **Election des conseillers régionaux**
Salle du Conseil – 8h à 18h

24 **Messe** – Église de Saint Léger – 19h

31 **Clôture des inscriptions sur les listes électorales**
à 12h Mairie



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE LES SAMEDIS :
26 décembre et 2 janvier

Courriel mairie : mairie-saintlegerdesbois@wanadoo.fr Site : www.saint-leger-des-bois.fr
Mairie de Saint Léger des Bois-ISSN : 1290.0192. - Directeur de la publication : Franck POQUIN
Date de dépôt légal : à parution - Gratuit - 700 exemplaires
Imprimé sur papier écologique avec des encres végétales - Imp. Paquereau - Angers - 02 41 66 40 20 - IMPRIM'VERT® PEFC